

Le 19 janvier 2021

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant le certificat d'autorisation délivré
à la compagnie Bois Stéphane Boudrias inc., située à Laval

Monsieur

Nous donnons suite à votre demande d'accès, datée du 2 décembre, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint les documents accessibles. Ce sont :

1. Certificat d'autorisation 16 mai 2013, 2 pages
2. Modification du certificat d'autorisation du 19 décembre 2016, 2 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23-24 et 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (7)

Laval, le 16 mai 2013

CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

S. Boudrias inc.
29, rue Saulnier
Laval (Québec) H7M 1S7

N/Réf. : 7530-13-01-00024-00
400983518

Objet : Exploitation d'un centre de traitement de balayures de rue et de résidus de nettoyage de réseaux d'égouts

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation du 23 octobre 2012, reçue le 24 octobre 2012 et complétée le 15 mai 2013, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire mentionné ci-dessus à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'un centre de traitement de balayures de rue et de résidus de nettoyage de réseaux d'égouts d'une capacité maximale de traitement de 23-24 tonnes par année, au 29, rue Saulnier, à Laval, sur le lot 1 494 114 du cadastre du Québec, Ville de Laval.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Lettre de demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, signée par monsieur Stéphane Boudrias, président, S. Boudrias inc., en date du 10 juillet 2012;
- Lettres transmises au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, datées du 4 décembre 2012, du 7 janvier 2013 et du 12 février 2013, signées par monsieur **art. 23-24 et 53-54** concernant des informations additionnelles au dossier;

- Lettres transmises au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, datées du 7 janvier 2013 et du 12 février 2013, signées par monsieur Stéphane Boudrias, concernant les engagements du requérant;
- Courriels transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, par monsieur 53-54 ing., en date du 9 avril 2013 et du 15 mai 2013, concernant des informations additionnelles au dossier.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



HP/MG/gg

Hélène Proteau
Directrice régionale de l'analyse et de
l'expertise de Montréal, de Laval, de
Lanaudière et des Laurentides

Laval, le 19 décembre 2016

MODIFICATION DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

Loi sur la qualité de l'environnement

(RLRQ, chapitre Q-2, article 122.2)

S. Boudrias inc.
29, rue Saulnier
Laval (Québec) H7M 1S7

N/Réf. : 7530-13-01-00024-00
401548464

Objet : Exploitation d'un centre de traitement de balayures de rue et de résidus de nettoyage de réseaux d'égouts

Mesdames,
Messieurs,

La présente modification concerne le certificat d'autorisation délivré le 16 mai 2013 à S. Boudrias inc., en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), à l'égard du projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'un centre de traitement de balayures de rue et de résidus de nettoyage de réseaux d'égouts d'une capacité maximale de traitement de 23-24 tonnes par année, au 29, rue Saulnier, à Laval, sur le lot 1 494 114 du cadastre du Québec, Ville de Laval.

À la suite de votre demande du 17 octobre 2016, reçue le 20 octobre 2016 et complétée le 9 décembre 2016, j'autorise, en vertu de l'article 122.2 de ladite loi, la modification suivante :

Ajout d'une aire de réception et de séchage extérieure, recouverte d'un toit, constituée d'une dalle de béton de ciment d'une superficie de 153 m².

Les documents suivants font partie intégrante de la présente modification :

- Demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 17 octobre 2016, signée par **art. 23-24 et 53-54** concernant la demande de modification de certificat d'autorisation;

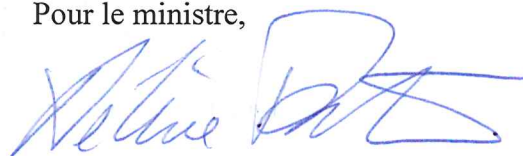
- Lettre transmise au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 7 décembre 2016, signée par Stéphane Boudrias, président, S. Boudrias inc., concernant les engagements pris par le requérant.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

La modification devra être réalisée conformément à ces documents.

En outre, ladite modification de certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,

A blue ink signature of Hélène Proteau, consisting of a stylized first name and a more complex surname.

HP/MG/sc

Hélène Proteau
Directrice régionale de l'analyse et de
l'expertise de Montréal, de Laval, de
Lanaudière et des Laurentides